



Elévation sud de la maison d'arrêt, vue depuis la cour du collège Henri IV.

IVR11\_20147700258NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Département de Seine-et-Marne

communication libre, reproduction soumise à autorisation